



SYNDICAT CGT A.S.P.S.
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes
19, rue du renard - 75004 PARIS
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



Discrimination dans le but de profiter et/ou de détruire !

Dans le domaine social, la discrimination est la distinction, l'isolement, la ségrégation de personne ou d'organisme.

La discrimination consiste à restreindre les droits de certains en leur appliquant un traitement typiquement défavorable que cela soit au travail ou dans la vie privée.

Qu'elle soit volontaire ou non, la discrimination porte atteinte, à l'égalité des droits, à l'égalité des chances et cela peu importe le genre, mais aussi à l'égalité des devoirs de chacun.

En période de crise, financière ou autre, le constat est toujours le même :

Aggravation de la discrimination !

Nous devons vivre en toute démocratie et lutter pour sortir de la discrimination quelles qu'en soient les formes et les intentions.

Le syndicat CGT A.S.P.S. est à votre écoute !

Combattons ensemble la discrimination sous toutes ses formes !